



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>103269</b>	De <b>Mme Marie-Louise Fort</b> ( Les Républicains - Yonne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > professions de santé	<b>Tête d'analyse</b> > médecins généralistes	<b>Analyse</b> > effectifs de la profession.
Question publiée au JO le : <b>07/03/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Marie-Louise Fort appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les difficultés que génère le départ à la retraite de nombreux médecins dans le département de l'Yonne. En effet, ces praticiens ne sont pas, dans la majorité des cas, remplacés, et du fait de cette situation fâcheuse, 13 % d'assurés n'ont pas été en mesure de déclarer un médecin traitant en 2015. Cet état de fait nuit, à l'évidence, à la qualité des parcours médicaux, pose un problème de remboursement des soins et partant, accentue une fracture sanitaire. Cette situation dans l'Yonne est illustrative d'un phénomène plus général qui touche de nombreux territoires français et toutes les couches de population. En conséquence, elle lui demande quelles dispositions elle envisage de prendre pour répondre aux besoins sanitaires et pour pallier une situation préoccupante.